

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Débat sur les étrangers : le gouvernement dit stop !

APRÈS le Parti démocratique gabonais (PDG) au pouvoir, la veille, le tour est revenu au gouvernement de réagir au sujet du débat sur les étrangers au Gabon. Son Porte-parole, Rodrigue Mboumba Bissawou, est monté au créneau hier, à la faveur d'un point de presse, pour dénoncer vigoureusement un discours aux relents xénophobe à rebours de l'attachement profond du peuple gabonais dans sa majorité aux vertus de tolérance et qui défraie la chronique en ce moment autant sur les réseaux sociaux qu'ailleurs.

Jonas OSSOMBEY
Libreville/Gabon

"**G**abonais d'origine, Gabonais d'adoption, mes chers compatriotes", voici un début d'allocution à la Nation prononcé par le premier président de la République gabonaise, feu Léon Mba, dans les années 1960, après

l'indépendance du pays. 63 ans plus tard, l'écho d'une telle approche semble totalement dépassée, au point où, à tort ou à raison, le gouvernement et le Parti démocratique gabonais (PDG) ont dénoncé le péril qui guette le Gabon à quelque deux mois des élections générales. Ainsi, par la voix de son Porte-parole, Rodrigue Mboumba Bissawou, le gouvernement n'a pas voulu céder face à ce qu'il estime être une sorte d'outrage au vivre ensemble vanté par les pères fondateurs du Gabon. Pour lui, le contexte des trois scrutins à venir sert de terreau au rejet des étrangers ou des compatriotes ayant acquis la nationalité gabonaise. D'ailleurs, "depuis un certain temps, comme en 2016 en pareille période (élections présidentielles), nous notons la récurrence de propos xénophobes sur la place publique", a déclaré le membre du gouvernement.

Dans la foulée, il a considéré que ces propos sont de nature à entamer notre vivre-ensemble, la cohésion sociale et la stabilité du pays. Condamnant "ces dérives verbales", il a appelé à la "responsabilité" face à ce danger qui menace la société gabonaise. "Ces violences verbales, régulières peuvent avoir des graves répercussions et des



Une phase du point de presse du ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Rodrigue Mboumba Bissawou.

conséquences inimaginables sur le pays", a-t-il poursuivi. Car, à l'en croire, "les grands incendies commencent toujours par de petites étincelles". Toute chose d'autant plus inquiétante que certains politiques ont décidé de tirer profit d'une situation sociale à des fins électoralistes. Il faut rappeler que c'est la première fois que le

gouvernement réagit publiquement sur un débat né de la levée de boucliers par rapport à la décision, prise en Conseil d'administration, de nommer le Sénégalais Ousmane Cissé comme directeur général de la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG). Une situation de crise sociale au sein de cette entreprise qui a conduit

ce dernier à démissionner de ses nouvelles fonctions. Malgré cette reculade, certains acteurs politiques et sociaux ont continué d'alimenter des discussions aux élans xénophobes touchant certains compatriotes aux origines étrangères et dont la présence dans notre pays date de plus de 60 ans voire un siècle pour certains.

La veille, c'est le PDG, à travers l'un de ses porte-voix, David Ella Mintsa, qui a fustigé "avec force, ces dérives verbales qui menacent" l'équilibre d'une société qui a toujours su faire avec tout le monde. Aidant ainsi à bâtir le socle d'une Nation dont les deux premiers présidents de la République ont toujours rêvé. Autant la sortie du gouvernement que celle du PDG, toutes ont valeur d'avertissement face aux méfaits d'un contexte politique entretenu par certains acteurs politiques et sociaux, marqué par l'absence d'une véritable offre politique au profit des populations qui attendent d'eux que des propositions pour être à la hauteur de leurs attentes, à la fois, politiques et sociales.

Contrepoint

Éviter toute forme d'amalgame

J. KOMBILE MOUSSAVOU
Libreville/Gabon

LES discours aux relents xénophobes qui alimentent le débat public sont, à plus d'un titre, nourris par une certaine forme d'ignorance voire de méconnaissance des dispositions légales en matière d'attribution ou d'acquisition de la nationalité gabonaise.

Car, après tout, que l'on soit Gabonais d'origine ou d'adoption, on est, en fin de compte, citoyen

d'une seule et même Nation. Et de fait, l'un et l'autre dispose, au regard de la loi, des mêmes droits et obligations. C'est dire que renier à certains leur appartenance à la Nation gabonaise, du fait de leurs patronymes qui n'auraient aucune "consonance locale", ne reviendrait rien de moins qu'à violer certaines dispositions légales. Car, au fil du temps, à travers les dynamiques des populations, notre pays s'est nourri et enrichi à travers l'apport d'individus venus d'ailleurs. Lesquels, pour diverses raisons,

ont jugé bon de s'installer définitivement sur cette terre hospitalière et accueillante.

C'est en ce sens que toute personne née au Gabon des parents étrangers, ayant souscrit sa déclaration dans les douze (12) mois précédant l'accomplissement de sa majorité, peut se faire reconnaître "la nationalité gabonaise à titre de nationalité d'origine, à condition toutefois d'avoir à cette date son domicile ou sa résidence habituelle au Gabon depuis au moins cinq années consécutives." De même, toute personne qui,

au jour de sa naissance et quel que soit le lieu de celle-ci, a un parent au moins de nationalité gabonaise, acquiert automatiquement ladite nationalité.

Il va sans dire que d'autres peuvent l'acquérir, selon les textes en vigueur, par le biais de la naturalisation. Tout ceci pour signifier qu'il convient d'éviter toute forme d'amalgame. Et qu'il faudrait se faire définitivement à l'idée que l'on soit Gabonais d'adoption ou d'origine, l'on est uni par une communauté de destins.